

Français

Lecture

en CM1 : cinq ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et deux œuvres classiques.

en CM2 : quatre ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et trois œuvres classiques.

CM1 / CM2

ORAL	<p><i>Le travail sur l'oral est bien entendu mené le plus souvent possible avec les activités de lecture, et donc en lien avec la culture littéraire et artistique.</i></p> <p><i>Il permet de consolider et de réinvestir le travail effectué sur la langue.</i></p> <p><i>Certains aspects de l'oral peuvent se prêter à une comparaison avec l'écrit et donc peuvent être traités en lien avec les activités d'écriture.</i></p> <p><i>Chaque année est conçue comme reprise, consolidation et approfondissement de ce qui a été fait les années précédentes, et ce afin de pouvoir introduire les nouvelles notions.</i></p> <p><i>Toute mise en place de groupes à effectifs réduits ne peut bien sûr qu'être bénéfique au travail de l'oral.</i></p>	
		Répondre à des questions à voix haute, par une ou plusieurs phrases correctes.
		Partager un point de vue personnel, des sentiments, des connaissances. Prendre en compte un autre point de vue.
		Prendre en compte dans un oral le «non verbal » (regard, posture) et la voix (débit, souffle).
<i>Production</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Propos oral organisé.</i> • <i>Reformulation d'un récit lu ou entendu.</i> • <i>Pratique de la récitation.</i> • <i>Jeu dramatique (initiation).</i> 	
ECRITURE	<p><i>Il y a tout intérêt à ce que l'écriture fasse l'objet d'une progression spécifique, tout en étant mise en relation avec les autres composantes de la discipline.</i></p> <p><i>Ainsi, on y investira les genres et la culture littéraire, on y travaillera la langue et on mettra l'écriture en rapport avec l'oral.</i></p> <p><i>Le travail porte également sur tout ce qui est préparatoire à l'écriture (brouillons...) et sur la relecture du texte (avec travail sur l'emploi des dictionnaires).</i></p> <p><i>Il convient néanmoins d'installer l'habitude de veiller à la correction de la langue au moment de l'écriture, et non de séparer artificiellement le processus d'écriture en deux (« créativité » qui laisserait de côté les normes et les régularités dans un premier temps, ce qui obligerait à une phase de relecture très fastidieuse et inopérante).</i></p> <p><i>L'écriture sur ordinateur est développée tant que faire se peut en fonction de l'équipement de l'établissement et des compétences de chacun, sachant qu'un professeur de lettres n'a a priori reçu aucune formation en bureautique ou en dactylographie.</i></p>	
		Maîtrise de la phrase verbale.
		Rédaction d'une réponse à une question sous forme de phrase simple, mais complète et ponctuée.
		Segmentation des idées en phrases simples, mais complètes, avec un verbe et un sujet (<i>et d'éventuels compléments du verbe ou circonstanciels</i>).
		Emploi systématique de la ponctuation forte.
	Employer quelques mots de liaison courants pour relier deux phrases ou deux mots ou groupes dans une phrase.	
<i>Production</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Écrire des textes courts et bien délimités en un paragraphe construit. • Écrire le début ou la fin d'une histoire, • Écrire à partir d'une image, • Écrire à l'imitation d'un texte étudié (<i>structure, production d'un effet identique ...</i>) • Raconter de façon organisée une expérience personnelle. 	

LANGUE

L'objectif est d'établir une réelle progression en langue, qui donne lieu à des séances spécifiques.

Cela n'empêche nullement le travail sur la langue dans l'ensemble des activités du français, notamment en lien avec l'écriture et l'oral.

Il ne s'agit pas ici de répartir les différents points du programme par niveau, ce qui ne permettrait pas d'établir une réelle progression.

Chaque année est ainsi conçue comme reprise, consolidation et approfondissement de ce qui a été fait les années précédentes, et ce afin de pouvoir introduire les nouvelles notions.

Les classes grammaticales (variables et invariables)

- Le verbe
 - ⇒ Savoir le repérer, y compris aux temps composés
 - ⇒ Identifier le verbe noyau de la phrase
- Le nom
 - ⇒ Nom propre, nom commun, notion de groupe nominal (*déterminant/nom (+ 1 adjectif)*)
- L'adjectif
 - ⇒ L'adjectif dans le groupe nominal, accord en genre et en nombre
 - ⇒ L'adjectif attribut du sujet, accord en genre et en nombre
- Les déterminants (*formes ET emploi*)
 - ⇒ Articles
 - ⇒ Initiation au déterminant démonstratif, possessif
- Les pronoms (*formes ET emploi*)
 - ⇒ Pronoms personnels (*y compris objet*)
 - ⇒ Initiation au pronom démonstratif, en lien avec l'écriture (*celui-ci, ...*)
- Les mots invariables (initiation)
 - ⇒ Conjonctions de coordination
 - ⇒ Prépositions (*en lien avec les compléments du verbe et les compléments circonstanciels*)

Les fonctions grammaticales

- Le sujet (*reconnaissance, accord avec le verbe*)
- Le COD et le COI (*compléments du verbe à l'intérieur du prédicat - distinction indispensable à terme quand on étudiera l'accord du participe passé avec avoir*)
- L'attribut du sujet (*essentiellement un adjectif*)
- Les compléments circonstanciels (*expression du lieu, du temps, de la manière*)

La phrase (syntaxe)

- La phrase comme unité syntaxique (*uniquement phrases verbales*)
- Ponctuation forte (*point, point d'interrogation, point d'exclamation*)
- L'interrogation (*syntaxe*)
- La négation (*syntaxe*)

Conjugaison

- Morphologie de verbe : notions fondamentales (*infinitif, radical, terminaison, temps simple/ temps composé, auxiliaire, participe passé*), insistance sur les marques de personne pour faciliter la mémorisation.
- Temps simples et composés
 - ⇒ Repérer un verbe à un temps composé sans en oublier une partie.
- Temps de l'indicatif (*présent, imparfait, futur, passé simple essentiellement à la 3e personne, passé composé, plus-que-parfait*).
 - ⇒ Verbes réguliers
 - ⇒ Verbes irréguliers du 1er groupe (*-ger, -cer, -yer*)
 - ⇒ Verbes fréquents (*être, avoir, aller, faire, dire, prendre, pouvoir, voir, devoir, vouloir*)
 - ⇒ Emplois (*récit/discours*)
- Conjugaison de l'impératif présent

Orthographe

- Graphèmes complexes non encore maîtrisés (*si nécessaire*)
- Règles essentielles d'orthographe lexicale (*noms féminins en -ée, -té et -tié, féminin des noms en -eur,*

etc.)

- Accord du verbe avec le sujet : régularités. Utilisation de la notion de marque de personne pour mettre en évidence ces régularités d'un temps à l'autre (-s, -ons-, ez, -nt...)
- Féminin et pluriel du nom et de l'adjectif (*y compris en -al/-aux*)
- Accord de l'adjectif
 - ⇒ dans le GN (*cas avec un seul adjectif*)
 - ⇒ en fonction attribut du sujet
- Homophones grammaticaux les plus courants (*a/à, on/ont, son/sont...*)
- Homophones verbaux : distinction -é/-er
- Accord du participe passé avec l'auxiliaire être (*en lien avec l'accord de l'adjectif*)

Mise en œuvre : la pratique régulière de la dictée, sous diverses modalités (hors apprentissage « par cœur » du texte en amont), aide à fixer les notions et à réfléchir sur l'orthographe. De courts exercices de réécriture permettent de travailler les chaînes d'accord. L'orthographe s'étudie également en contexte, dans les activités de lecture, d'écriture (brouillon, relecture) et d'oral (conséquences de l'orthographe sur la prononciation, par exemple).

Vocabulaire

- Formation des mots (*radical, préfixe, suffixe*)
- Synonymes, antonymes, homonymes (*sans difficulté excessive*)
- Sens propre, sens figuré (*en lien avec la lecture*)
- Niveaux de langue
 - ⇒ Marques d'oral (*à éviter à l'écrit*)
 - ⇒ Mots familier à éviter à l'écrit, hors contexte spécifique (*rigoler, sympa, se balader, etc.*)

Mise en œuvre : si le vocabulaire donne lieu à des séances spécifiques (lexique et morphologie), il se travaille en grande partie en contexte, dans le cadre des activités de lecture (effets produits, réemploi de mots rencontrés dans des textes), d'écriture (recours à des listes, collections, champs lexicaux, dictionnaires, travail sur la synonymie...) et d'oral (expression précise des sentiments, des sensations...)